LE PATRIMOINE MONDIAL EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Les lagons et récifs de Ouégoa

Plan de gestion environnemental pour la période 2017-2021

Ont contribué à ce document : province Nord, comité de gestion de la zone patrimoine mondial de Ouégoa, Conservatoire d'espaces naturels [CEN], association Patrimoine Mondial de Ouégoa, société calédonienne d'ornithologie [SCO]

Édito

Dans le cadre de la gestion faite au niveau provincial sur le patrimoine mondial, ces documents sont les premiers outils de planification élaborés par zone et répondant à nos engagements. Ils présentent un travail réalisé dans le cadre d'une gestion participative, que nous menons au sein des comités de gestion depuis 2009, suite à l'inscription de nos lagons (diversité récifale et écosystèmes associés) au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008.

Il s'agit là d'un travail complexe qui tente de prendre en compte au mieux à la fois une gestion intégrant le lien terre-mer, avec toutes les préoccupations liées et la volonté des populations de préserver leur environnement, tout en permettant un développement économique durable.

Les objectifs à atteindre afin de maintenir l'intégrité du bien sont conséquents. Les premières actions à mettre en œuvre pour ces 5 premières années du plan permettront de conforter les actions déjà mises en place depuis 2009 et aideront à planifier la suite du travail avec les associations de gestion présentes dans chaque commune.

Souhaitons-nous de mettre en œuvre les actions proposées et de faire vivre cet outil au fur et à mesure de son utilisation.

Paul Néaoutyine (président de l'Assemblée de la province Nord)

Nous avons la chance d'avoir en Nouvelle-Calédonie des zones classées et protégées. Des actions doivent absolument être entreprises pour faire prendre conscience à un large public de l'importance de protéger notre environnement. Il nous revient d'éduquer nos enfants dans le respect et la protection de la nature pour conserver une biodiversité saine.

Je pense que les élus locaux ont la compétence et la capacité de pouvoir faire évoluer les choses. Nous devons gérer nos déchets par une sélection précise des différents matériaux ; nous devons promouvoir le recyclage ; nous devons faire des efforts pour la mise en place de personnes et de structures adéquates pour lutter contre les incendies ; nous devons former et utiliser des jeunes pour la surveillance de l'environnement. Enfin, la faune et la flore de Ouégoa sont tellement riches que nous pouvons promouvoir une activité économique touristique verte à son maximum.

Tout est à faire chez nous mais rien n'est mis en œuvre pour se donner les moyens de participer à la protection de la planète.

Richard Martin (président de l'association Patrimoine Mondial de Ouégoa)

Préambule

Afin de préserver l'environnement marin exceptionnel de la zone de Ouégoa, le comité de gestion a souhaité se doter d'un outil de planification des actions à mener.

La démarche retenue pour l'élaboration de ce premier plan de gestion a été celle de la **concertation entre les différents acteurs concernés** sur l'ensemble des phases de travail, depuis le diagnostic environnemental de la zone, jusqu'à la définition des enjeux de préservation, des objectifs de gestion, et des actions à mener sur la période 2017-2021.

Ce plan de gestion prend en compte le **lien terre-mer** et notamment les pressions exercées à terre sur la santé des écosystèmes marins.

Il constitue le **cadre opérationnel** proposant, à court, moyen et long termes, des actions de préservation, d'acquisition de connaissances, et de mise en valeur du patrimoine.

Gardons en mémoire que ce document pourra évoluer au cours du temps et laisse la place à votre créativité. N'hésitez pas à apporter votre soutien et vos idées !

Sommaire

4 Un peu d'histoire

5 Fiche d'identité du site

6 Une gestion intégrée et participative

7 Le plan d'action

8 Le caractère exceptionnel et universel conféré par la qualité des habitats et des espèces remarquables est maintenu

10 La qualité écologique des eaux de l'estuaire du Diahot et du lagon est connue et maintenue, voire améliorée

12 Le niveau de prélèvement des ressources marines est adapté aux capacités du milieu

13 L'implication de l'ensemble de la population et des acteurs de la zone permet d'assurer le maintien de l'intégrité du bien

15 Les comité et association de gestion sont autonomes et performants dans la préservation du bien inscrit

16 Que pouvez-vous faire pour aider ?

Conception et réalisation : CORTEX / Bio eKo Consultants | Graphisme et mise en page : Cédille
Photo de couverture : Île Balabio © R.Aubry | Édition août 2017

Un peu d'histoire

En 2008, en reconnaissance de leur **valeur universelle exceptionnelle**, une partie des lagons et récifs de Nouvelle-Calédonie a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Plusieurs critères ont guidé l'obtention de ce label d'exception.

Une beauté naturelle exceptionnelle : Les lagons et récifs coralliens calédoniens sont parmi les systèmes récifaux les plus beaux du monde en raison de la grande diversité des formes et formations présentes sur une zone relativement restreinte. La ZCNE illustre parfaitement ce critère de beauté naturelle, avec ses immenses étendues de mangroves (estuaire du Diahot) et ses lagons turquoises bordant des plaines à végétation aride.

Un exemple représentatif de processus écologiques et biologiques en cours.
Le complexe récifo-lagonaire calédonien est unique au monde en ce qu'il est autostable dans l'océan : il assure lui-même son propre équilibre. Il encercle l'île de la Nouvelle-Calédonie, subissant une variété de formes d'exposition océanique, générant une grande diversité de faciès naturels : différents types de récifs, des côtiers aux atolls, et d'écosystèmes associés (mangroves, herbiers, algueraies...) à la fois en situation côtière et océanique. C'est l'un des meilleurs exemples de la planète des processus à l'origine des récifs coralliens tropicaux qui sont eux-mêmes parmi les écosystèmes les plus anciens et les plus complexes au monde.

Des habitats naturels importants pour la conservation *in situ* de la biodiversité marine.
La zone de bien regroupe une grande variété d'habitats dont certains sont aujourd'hui menacés de disparition au niveau mondial (les récifs, herbiers et mangroves en font partis). Certains de ces écosystèmes sont même considérés comme intacts, vierges de tout impact humain, situation aujourd'hui très rare dans le monde. Cette diversité d'habitats abrite une exceptionnelle diversité d'espèces, dont certaines sont rares, emblématiques ou menacées d'extinction à l'échelle globale. La ZCNE héberge certaines de ces populations, notamment des dugongs, baleines à bosse, tortues marines, requins, napoléons, perroquets à bosse et mères loches.

Le bien calédonien est défini comme un bien naturel en série, composé de six zones géographiques (appelées « sites »). Des zones tampons marines et terrestres ont été définies en périphérie des zones du bien, afin de limiter les perturbations à proximité immédiate du bien.

Chacun des sites contribue à la valeur exceptionnelle du bien dans son ensemble et l'ensemble des sites intègre tous les espaces clés essentiels au maintien du caractère exceptionnel.

Les trois provinces et le gouvernement de Nouvelle-Calédonie (pour les récifs d'Entrecasteaux) sont responsables de la gestion et du maintien du bon état de conservation des sites sur leurs territoires respectifs. Le CEN assure la coordination de l'ensemble du bien en série.

Deux sites se situent en province Nord : le Grand Lagon Nord (GLN) et la Zone Côtière Nord et Est (ZCNE), qui couvrent à eux seuls plus de la moitié du bien calédonien.

La ZCNE est découpée en quatre sous-zones qui possèdent des peuplements naturels et des fonctionnements différents. Les lagons et récifs de Ouégoa se situent au sein de sa sous-zone 2.

© R.Aubry

© Province Nord

© S.Job

Carte élaborée par Pala Dalik pour le CEN

Où coule le fleuve du Diahot

Fiche d'identité du site

Province > Nord
Commune > Ouégoa
Superficie de la commune > 656,8 km²
Aire coutumière > Hoot Ma Whaap
Districts coutumiers > Paimboas et Bondé
Population (en 2014) **>** 2 360 habitants – 3,6 habitants/km²
Répartition de la population > au sein du village de Ouégoa et de 16 tribus, la majorité situées le long du fleuve du Diahot
Principaux foyers de population > village de Ouégoa, tribus de Paraoua, Saint Pierre et Saint Jean Baptiste
Langues > Nyelâyu (tribu de Mwêdaac Ma Ciari), Nemi (tribu de Pweole), Jawe (tribus de Paimboas et Ouahonne) et Yuanga (autres tribus)
Particularité climatique > une des communes les plus sèches du territoire

Zone du bien > **Patrimoine mondial**
sous-zone 2 de la ZCNE (en partie, partagée avec Pum)
Zone tampon marine > de la côte jusqu'à une profondeur de 100 m
zone océanique bordant la sous-zone 2 de la ZCNE
Zone tampon terrestre > (de -100 à – 1 000 mètres de profondeur)
la totalité du territoire de la commune

Un bien en série

[Inscription le 8 juillet 2008]

Superficies

- Zones du bien : **1 574 300 ha**
- Zones tampons marines : **794 700 ha**
- Zones tampons terrestres : **492 400 ha**
- Terres (non concernées par l'inscription)
- Délimitation des sites
- Récifs

Une gestion intégrée et participative

La survie et le maintien des animaux et végétaux, terrestres comme marins, dépendent des relations qui existent entre les hommes, la terre, le lagon (des mangroves littorales au récif barrière) et l'océan.

La gestion intégrée est un mode de gestion qui prend en compte l'ensemble des interactions entre l'environnement et les activités humaines (économiques, sociales et culturelles). Dans le cas présent, cela implique l'intégration de l'influence des activités développées sur terre par l'occupation humaine (de la crête des montagnes à la plage) et des modes de gouvernance propres au pays et à son histoire, sur la santé des récifs coralliens et écosystèmes associés.

Concernant la gestion participative, son principe est d'associer l'ensemble des parties prenantes à la définition, au suivi et à l'évaluation des mesures de gestion. Ce mode de gestion est basé sur le postulat que la préservation des ressources naturelles est plus performante dans un contexte d'entente et de collaboration entre les décideurs et les populations locales.

Toutes les étapes d'élaboration de ce plan d'action ont été menées en respect de ces deux principes, en associant les acteurs locaux, les services provinciaux et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN).

Comité et association de gestion

En province Nord, les comités de gestion sont l'organe de décision concernant les actions à entreprendre pour préserver les zones inscrites. Les associations de gestion du patrimoine mondial sont chargées de la mise en œuvre de ces actions sur le terrain.

Au sein de ces deux groupes, on retrouve l'ensemble des acteurs communaux concernés par l'inscription au patrimoine mondial : coutumiers, institutions (province, mairie), associations, société civile, pêcheurs professionnels et vivriers, industriels, scientifiques, opérateurs touristiques, agriculteurs...

Le comité de gestion de Ouégoa a été créé en octobre 2009 et actualisé en janvier 2016, suite à une participation de moins en moins importante des premiers représentants.
En mai 2016, l'association de gestion "Patrimoine Mondial de Ouégoa" a été créée.

© S.Job

© Province Nord

Recherches bibliographiques et consultation d'experts (scientifiques et techniques)

Concertation avec les acteurs locaux (savoirs traditionnels et empiriques)
Concertation avec les services provinciaux et le Conservatoire d'espaces naturels

DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET HUMAIN

État des lieux portant sur :
- La commmune
- Les facteurs météorologiques
- L'environnement naturel terrestre
- L'environnement naturel marin
- La valeur de patrimoine naturel (espèces et espaces remarquables)
- Les activités socio-économiques
- Les usages, pressions et menaces sur la zone de bien
- La réglementation et les pratiques coutumières

DÉFINITION DES ENJEUX

PLAN D'ACTION

- Définition des objectifs à long terme (OLT > 30 ans)
- Définition des objectifs de plan (OP 5 ans)
- Définition des actions du plan de gestion (5 ans)
  - Acteurs : qui pilote ? qui réalise ? qui finance ?
  - Estimation de la charge de travail (ETP)
  - Priorité d'action et planification dans le temps
  - Budgétisation des actions
  - Indicateurs d'évaluation des actions

ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION

PLAN DE GESTION GRAND PUBLIC

Synthèse et vulgarisation du plan d'action à destination du grand public

Le plan d'action

Le plan d'action répond à deux grands enjeux prioritaires.

2 enjeux

Enjeu 1 : La préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel
Enjeu 2 : Une volonté de gérer ce patrimoine selon un mode participatif

De ces enjeux découlent plusieurs objectifs à long terme (OLT), qui définissent l'état souhaité par rapport à la situation actuelle, dans 30 ans au minimum. Ils ont vocation à demeurer permanents au fil des différents plans de gestion successifs.

5 objectifs à long terme à atteindre dans les 30 ans ou +

OLT 1 : Le caractère exceptionnel et universel conféré par la qualité des habitats et des espèces remarquables est maintenu
OLT 2 : La qualité écologique des eaux de l'estuaire du Diahot et du lagon est connue et maintenue, voire améliorée
OLT 3 : Le niveau de prélèvement des ressources marines est adapté aux capacités du milieu
OLT 4 : L'implication de l'ensemble de la population et des acteurs de la zone permet d'assurer le maintien de l'intégrité du bien
OLT 5 : Les comité et association de gestion sont autonomes et performants dans la préservation du bien inscrit

Ces cinq OLT ont ensuite été déclinés en 25 objectifs de plan, qui constituent les étapes à atteindre sur la durée de ce plan (5 ans) pour se rapprocher des attendus des OLT.

25 objectifs de plan à atteindre dans les 5 ans

Exemple d'objectif de plan pour l'OLT 1 :

- Connaître et suivre l'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés

Enfin, un programme de 95 actions servira à atteindre ces objectifs de plan, au cours de la période 2017-2021.

95 actions à réaliser dans les 5 ans

Exemples d'actions pour l'objectif de plan précité :

- Former les membres de l'association de gestion au suivi biologique des récifs coralliens
- Réaliser un suivi biologique participatif de l'état de santé des récifs
- Poursuivre le suivi quinquennal de l'état de santé des récifs du bien

Chacune des actions sera pilotée par une ou plusieurs structures, aux côtés de divers partenaires locaux qui participeront à leur mise en œuvre sur le terrain.

La participation de bénévoles sera recherchée pour mener à bien un certain nombre d'actions du plan de gestion.

© C.Bartolini

© S.Job

Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !

>>>>> Calendrier des actions de 2017 à 2021

Objectif à long terme 1 : Le caractère exceptionnel et universel conféré par la qualité des habitats et des espèces remarquables est maintenu

La zone du bien est composée de plusieurs écosystèmes remarquables, de par la diversité des espèces qu'ils abritent, les fonctions écologiques qu'ils remplissent et leur rareté au niveau mondial. Parmi ces écosystèmes d'intérêt, le comité de gestion a retenu : les îles et îlots, les récifs coralliens, les herbiers et les mangroves. Plusieurs espèces rares, protégées ou importantes au niveau culturel sont présentes au sein de la zone du bien et ont retenu l'attention du comité de gestion : les dugongs, les tortues marines et les oiseaux marins et côtiers.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2017>2021
Connaître et préserver la faune et la flore des îlots Les îles et îlots de Ouégoa contribuent à la beauté des paysages inscrits au patrimoine mondial, et sont des habitats essentiels à la survie de nombreuses espèces. Menacées par la présence d'animaux envahissants, les îles Balabio et Petit Balabio feront l'objet de mesures de gestion particulières.	Mener un inventaire de la faune et flore terrestres de l'île Balabio	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Éradiquer les populations de rats de l'île Balabio	PM de Ouégoa, province Nord	>>>>>
	Éradiquer les populations de rats de l'île Petit Balabio	PM de Ouégoa, province Nord	>>>>>
	Estimer les impacts des populations de lapins sur Petit Balabio	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Connaitre et suivre les populations d'oiseaux marins et limicoles L'estuaire du Diahot est d'une importance capitale pour la survie d'espèces d'oiseaux rares ou menacées, qui s'en servent de sites de nidification et d'alimentation.	Inventorier et suivre les populations d'oiseaux limicoles de l'estuaire du Diahot	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Connaître et suivre les populations de tortues marines Les tortues marines sont menacées de disparition au niveau mondial. Pourtant, elles sont fréquemment observées dans le lagon de Ouégoa, sans en connaître la cause (conséquence de la réglementation ou de leur migration). Afin de mieux préserver ces populations, il est nécessaire d'acquérir des données sur leur patrimoine génétique. Depuis une quinzaine d'années, elles ne pondent que très rarement sur la région ; seule la baie de Huli (Balabio) serait fréquentée en période de ponte. Pour l'heure, aucun suivi des sites de ponte n'est mis en œuvre sur la commune.	Réaliser une prospection des sites de ponte des tortues marines	Province Nord	>>>>>
	Mener un suivi annuel des sites de ponte des tortues marines (si des sites de ponte d'intérêt sont identifiés pendant la prospection)	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Être tenu informé de toute demande de capture de tortues sur la commune	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Faciliter l'accès au matériel génétique sur les tortues prélevées par dérogations (pour acquérir des connaissances sur la biologie des populations de tortues marines)	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>

© R.Aubry

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2017>2021
Participer à la préservation des dugongs Les dugongs sont en voie d'extinction au niveau mondial. La Nouvelle-Calédonie abrite une des dernières populations au monde, composée d'à peine un millier d'individus. Malgré la mise en place d'une réglementation et une prise de conscience générale sur la fragilité de cette population, son braconnage persiste et remet en question sa sauvegarde.	Participer aux opérations de sensibilisation, d'éducation et de communication du plan d'action dugongs Nouvelle-Calédonie	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Participer au volet gouvernance du plan d'action dugongs Nouvelle-Calédonie	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Connaître et suivre l'état de santé des récifs coralliens et des écosystèmes associés Les récifs coralliens et leurs écosystèmes associés (herbiers, mangroves) jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité, mais également de la diversité paysagère du lagon de Ouégoa. Ces écosystèmes présentent globalement un bon état de santé. Leur suivi est essentiel pour s'assurer du maintien de leur vitalité et de leur fonctionnalité, et pour intervenir au plus tôt en cas de dégradation.	Former des membres de l'association au suivi biologique des récifs coralliens	Province Nord	>>>>>
	Réaliser un suivi biologique participatif de l'état de santé des récifs coralliens	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Poursuivre le suivi quinquennal de l'état de santé des récifs du bien	Province Nord	>>>>>
	Former les acteurs locaux au suivi des herbiers marins	Province Nord	>>>>>
	Réaliser un suivi participatif de l'état de santé des herbiers marins	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Évaluer la dynamique de la mangrove du Diahot et de l'île de Pam (après éradication des cerfs)	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Protéger des zones clés pour la conservation des espèces Au sein du lagon de Ouégoa, certaines zones jouent un rôle primordial dans la survie d'espèces marines, représentent un intérêt fondamental d'un point de vue culturel, ou en tant que sites de pêche pour les habitants de la commune. Une réflexion sur l'identification et le statut de protection de ces zones est engagée par les services provinciaux et se poursuivra au cours de ce premier plan de gestion.	Intégrer les attentes du comité de gestion dans la définition d'un réseau cohérent de réserves marines à l'échelle de la province Nord	Province Nord	>>>>>

© H.Lemonnier

© R. Aubry

© Province Nord

Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !

>>>>> Calendrier des actions de 2017 à 2021

Objectif à long terme 2 : La qualité écologique des eaux du lagon et de l'estuaire du Diahot est connue et maintenue, voire améliorée

La qualité des eaux marines influence directement la santé des mangroves, herbiers et récifs coralliens, dont dépend la survie de nombreuses espèces animales et végétales. La qualité des eaux de Ouégoa n'est pas précisément connue, et même si elle semble aujourd'hui globalement acceptable, ces eaux sont certainement soumises à différentes sources de pollutions par les activités développées sur terre. Cet objectif a pour but d'acquérir des connaissances sur les masses d'eaux et leurs sources de dégradation, de réduire les rejets polluants au lagon, et d'impliquer la population dans la surveillance de l'environnement et la réalisation d'actions concrètes de gestion de la qualité des eaux.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2017>2021
Élaborer un réseau de suivi de la qualité des eaux à l'échelle de la commune La qualité des eaux, tant continentales (cours d'eau et fleuve du Diahot) que marines (lagon), ne sont pas connues à ce jour. Afin de préserver la santé des écosystèmes marins sur le long terme, il apparaît essentiel d'évaluer la qualité écologique des eaux et d'identifier les sources d'apports polluants au lagon.	Signaler l'importance d'évaluer et de suivre la qualité des eaux du Diahot et du lagon pour la préservation du bien	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Réaliser une carte des IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux, Aménagements) sur le bassin versant du Diahot	DAVAR	>>>>>
	Définir un réseau de suivi	DAVAR	>>>>>
	Mener des campagnes de suivi de la qualité physico-chimique des eaux du Diahot et du creek de la mine Balade	DAVAR	>>>>>
	Mener des campagnes de suivi de la qualité physico-chimique des eaux du lagon	Province Nord	>>>>>
Limiter les pollutions générées par les particuliers Un schéma directeur d'assainissement existe sur la commune et permet d'organiser les réseaux d'eaux usées. Au niveau du village, toutefois des défaillances au niveau de stations d'épuration ou l'absence d'équipements pour certaines habitations individuelles, pourraient entraîner des altérations de la qualité des eaux du fleuve. Le volume de déchets ménagers produits par habitant est faible. Depuis peu, ils sont collectés dans certaines tribus (district de Bondé) et au village de Ouégoa. Les déchets sont acheminés vers des dépotoirs, qui ne répondent pas aux normes imposées pour ce type d'installation. Plusieurs sites de dépôts d'ordures ont été signalés, au niveau des tribus de Tiari, Bondé, Amos et Paimboas. Les seuls déchets dangereux, spéciaux ou toxiques traités sur la commune sont les piles, batteries et huiles usagées (3 points d'apports volontaires).	Inciter la mairie à mieux encadrer et contrôler les constructions au sein du village (fosses septiques et terrassements)	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Réaliser un audit du système de collecte communal des déchets	Mairie	>>>>>
	Étudier un niveau de redevance acceptable pour la collecte des déchets	Mairie	>>>>>
	Collecter les déchets sur l'ensemble des tribus à une fréquence adéquate	Mairie, province Nord	>>>>>
	Trouver une solution temporaire pour fermer le dépotoir de Paimboas	Mairie, province Nord	>>>>>
	Fermer les dépotoirs de Paimboas (en priorité), Tiari, Bondé et Amos	Mairie, province Nord	>>>>>
	Poursuivre l'action de réduction de l'utilisation de sacs plastiques sur la commune	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Sensibiliser la population à la gestion des déchets et informer sur les filières d'élimination	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>

© R.Aubry

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2017>2021
Organiser des campagnes de nettoyage des déchets Plusieurs sites de stockage des déchets sont situés en bordure de lagon, sur les rives du Diahot ou dans les mangroves. Des déchets arrivent également par la mer et s'accumulent sur les rives du Diahot, les rivages des îles Pam, Cocotier et Balabio et le littoral de Pam et Tiari. L'implication des habitants de Ouégoa dans des opérations de nettoyage permet à la fois d'éduquer la population et d'assainir le milieu naturel.	Nettoyer l'île Balabio	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Nettoyer les rives du Diahot, l'île Pam et l'îlot Cocotier	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Organiser une opération "commune propre"	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Communiquer sur les résultats des actions de nettoyage	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Limiter les pollutions liées aux activités industrielles À l'heure actuelle, le secteur industriel n'exerce pas de pression notable sur les lagons et récifs de Ouégoa. Toutes les installations industrielles présentent un faible volume d'activité. Toutefois, le comité de gestion de Ouégoa s'inquiète des impacts environnementaux liés au développement de la commune.	Organiser une opération "garages propres"	Mairie	>>>>>
	Assister à une formation "chantier vert" et inciter la mairie à la suivre	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Faire appliquer la charte "chantier vert" sur la commune	Mairie	>>>>>
	Étudier la possibilité d'intégrer un membre de l'association aux suivis des chantiers sur la commune	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Participer aux enquêtes publiques relatives aux dossiers environnementaux	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Évaluer et limiter l'érosion à l'échelle de la commune L'érosion des berges du Diahot est une problématique environnementale importante pour les habitants de Ouégoa. Le comité de gestion s'inquiète des impacts environnementaux de certains terrassements réalisés pour des infrastructures routières ou des constructions, situés en bordure du fleuve. En outre, certains bras du Diahot sont aujourd'hui inaccessibles car envasés.	Réaliser un état des lieux du risque érosif des terrassements existants et prioriser les sites érodés	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Réhabiliter les sites prioritaires (risque érosif élevé)	Mairie	>>>>>
	Signaler l'envasement et le problème d'inaccessibilité lié à la végétation dans certains bras du Diahot	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Contrôler les populations de cerfs La présence de cerfs est avérée et leurs impacts sur l'environnement de plus en plus visibles, notamment sur les îles Balabio (où un reliquat de forêt sèche est encore présent) et Pam (réserve de nature sauvage initialement créée pour protéger cette espèce). Une action de régulation pourrait être conduite sur l'île Pam conjointement avec l'association de gestion de Pum.	Sensibiliser sur les dégâts environnementaux des espèces envahissantes animales	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Participer à l'éradication des cerfs de l'île Pam (prérequis : revoir le statut réglementaire de l'île Pam)	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Réguler les populations de cerfs de l'île Balabio	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Renforcer la lutte contre les feux Ouégoa est une des communes les plus touchées par les incendies. Les épisodes récents (début d'année 2016) l'ont rappelé, avec près de 200 hectares de végétation brûlés sur Balagam et Bondé. Les feux de brousse sont un des problèmes environnementaux majeurs, détruisant chaque année des surfaces importantes de forêt et des reliquats de forêt sèche.	Soutenir la mise en place d'une cellule d'intervention communale de lutte contre les feux	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Structurer une cellule de veille sur les feux dans les tribus et au village	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Sensibiliser sur les causes et les impacts des feux	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Discuter de l'implication des autorités coutumières dans l'application de la réglementation relative aux feux	Coutumiers	>>>>>

© CEN

Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !

>>>>> Calendrier des actions de 2017 à 2021

Objectif à long terme 3 : Le niveau de prélèvement des ressources marines est adapté aux capacités du milieu

Les produits de la mer sont essentiels dans l'alimentation des habitants de Ouégoa. Selon le comité de gestion, de nombreuses espèces sont moins abondantes ou plus petites qu'avant. L'état des ressources marines et la pression exercée par la pêche (professionnelle ou non) sont aujourd'hui mal connus, et nécessitent d'être précisés. Outre ces acquisitions de connaissances, la préservation des ressources marines peut être encouragée par la sensibilisation, voire la répression des usagers.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2017>2021
Évaluer la pression de la pêche non-professionnelle La pêche vivrière est pratiquée par la majorité des habitants de Ouégoa, sur l'ensemble des récifs et dans le Diahot. Elle concerne un grand nombre de poissons du lagon, des récifs et des eaux saumâtres, les crabes et les mollusques du bord de mer. Une pêche dite « de plaisance » est pratiquée par des personnes extérieures à la commune et inquiète certains membres du comité de gestion. Aucune donnée chiffrée ne permet à l'heure actuelle d'évaluer ces pressions de pêche sur les ressources marines.	Évaluer les quantités pêchées dans un cadre non-professionnel	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Gérer les stocks des espèces sensibles Si les ressources actuelles sont toujours suffisantes pour nourrir la population et assurer un revenu aux pêcheurs professionnels, certaines espèces ont été décrites comme moins abondantes qu'avant : crabes, bêches de mer à valeur marchande, bénitiers rouleurs, langoustes, palourdes, araignées, picots, dawas, perroquets à bosse, becs de cane, balabios et crocros. Ces espèces sont dites sensibles (stocks exploités et en baisse).	Identifier les espèces sensibles (espèces exploitées et stocks en diminution)	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Participer à l'élaboration du plan de gestion provincial des bêches de mer et l'adapter au niveau communal	Province Nord	>>>>>
Informer et sensibiliser sur la préservation des ressources marines Le code de l'environnement de la province Nord encadre la pratique de la pêche. Y sont présentés les lieux, les espèces ou les saisons sur lesquels des interdictions s'appliquent. Ces réglementations ont été consignées dans un guide d'information destiné au public.	Sensibiliser les commerçants au respect de la réglementation en matière de commercialisation des produits de la mer	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Diffuser le guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance en province Nord	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Renforcer les contrôles Si des restrictions sont nécessaires à la préservation des ressources, elles ne sont pas toujours respectées ni connues de tous. La préservation pourrait être améliorée par le renforcement des contrôles des plaisanciers et l'encadrement de l'activité des colporteurs. La vente illégale de produits de la mer aux colporteurs par des pêcheurs non-professionnels est une problématique essentielle à gérer pour limiter la surexploitation des ressources marines sensibles.	Diffuser la fiche de signalement des pratiques non réglementaires	Agents assermentés	>>>>>
	Améliorer l'encadrement de l'activité des colporteurs	Province Nord	>>>>>

© Province Nord

Besoin de bénévoles,
vous pouvez participer !

>>>>> Calendrier des actions de 2017 à 2021

Objectif à long terme 4 : L'implication de l'ensemble de la population et des acteurs de la zone permet d'assurer le maintien de l'intégrité du bien

Le maintien de la vitalité des récifs et lagons de Ouégoa sera favorisé par la bonne mise en œuvre des actions de gestion définies dans ce premier plan. Les comité et association de gestion en sont les moteurs, toutefois l'implication des habitants de la commune et des élus locaux, et leur appropriation du projet sont indispensables. Afin de se faire connaître et reconnaître comme des acteurs compétents en matière de protection de l'environnement, ils devront mener diverses opérations de communication et tisser leur réseau de partenaires. Ils joueront un rôle essentiel dans l'éducation à l'environnement.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2017>2021
Organiser la communication de l'association Une communication réussie passe par une stratégie de communication bien définie. Elle permet d'avoir une vision globale des moyens humains et financiers à mettre en œuvre sur toute l'année, de planifier les actions et d'en maîtriser le coût. De nombreux documents (rapports, livrets, posters...) relatifs à la protection de la nature calédonienne sont disponibles et constituent la base du fonds documentaire de l'association. Ce fonds est un outil de travail pour l'association et une source de connaissances pour le public.	Élaborer la stratégie de communication de l'association	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Organiser un fonds documentaire et le valoriser	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Communiquer sur le bien Un volet conséquent de la communication porte sur l'environnement naturel du bien, son caractère unique et exceptionnel, et sa fragilité. Afin d'aider les associations et comités de gestion dans leur communication sur le patrimoine mondial auprès du public, des supports sont en cours d'élaboration par la province Nord et le CEN, en collaboration avec les différents comités de gestion de la province Nord.	Valoriser l'exposition itinérante du CEN sur le patrimoine mondial	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Participer à l'élaboration de la bande-dessinée des comités de gestion de la province Nord	Province Nord	>>>>>
	Participer à l'élaboration du film d'animation des comités de gestion de la province Nord	Province Nord	>>>>>
Communiquer sur les bonnes pratiques environnementales Un des rôles clés de l'association dans la gestion du patrimoine mondial est d'être porteuse des messages de sensibilisation à la protection de la nature auprès des différents acteurs de la société. Elle pourra s'aider de documents existants (carte de l'eau) et en produire de nouveaux, spécifiques aux problématiques environnementales locales. L'organisation d'un événement dédié à l'environnement de la commune a été proposée comme un vecteur de communication auprès des habitants de Ouégoa.	Communiquer sur les bonnes pratiques pour préserver la qualité des eaux (carte et poster édités par le CEN : « l'eau, de la source au lagon »)	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Rédiger des fiches sur les problématiques environnementales locales : pressions, impacts et solutions	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Produire un recueil sur les aspects culturels des espèces et espaces marins de Ouégoa	PM de Ouégoa, province Nord	>>>>>
	Organiser un événement festif sur l'environnement	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>

© Province Nord

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2017>2021
Communiquer sur les actions de gestion L'association de gestion devra communiquer sur les actions qu'elle mène et sur leurs résultats, dans un souci de sensibilisation d'une part et pour rechercher des volontaires et autres soutiens (mairie par exemple) d'autre part. Des outils de communication sont en cours d'élaboration pour aider les associations de gestion du patrimoine mondial dans cette démarche : page Facebook, site web et lettre d'information. D'autres outils devront être développés. Des réunions de travail sont prévues pour partager des expériences et confronter des idées, rassemblant l'ensemble des comités de gestion de la Nouvelle-Calédonie (Forum Pays) ou un petit nombre d'entre eux (ateliers de travail provinciaux).	Participer à la création d'un site web pour les comités de gestion de la province Nord et le mettre à jour	Province Nord, PM de Ouégoa	>>>>>
	Participer à la création de la page Facebook de la ZCNE et la mettre à jour	Province Nord, PM de Ouégoa	>>>>>
	Participer à l'élaboration d'une lettre d'information à destination des habitants de la ZCNE et la diffuser	Province Nord, PM de Ouégoa	>>>>>
	Participer au forum des comités de gestion Pays	CEN	>>>>>
	Participer aux ateliers de travail des comités de gestion de la province Nord	Province Nord	>>>>>
	Établir un zonage et un calendrier des usages pour la pêche à pied comme outil d'aide à la sensibilisation	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Participer à l'éducation environnementale L'association a un rôle à jouer en matière d'éducation à l'environnement. En inscrivant des actions du plan de gestion au PEL, elle favorisera la prise en compte de l'environnement dans le développement de la commune et l'implication des jeunes dans la préservation de la nature. Le comité de gestion souhaite se rapprocher des établissements scolaires afin d'impliquer les élèves et enseignants dans la réalisation du plan d'action et se mettre à disposition de leurs besoins éducatifs et pédagogiques.	Inscrire des actions du plan de gestion au projet éducatif local (PEL)	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Suivre l'implication des membres de l'association et des volontaires de la commune dans la réalisation du plan d'action	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Rencontrer les établissements scolaires de la commune et définir des actions sur lesquelles ils participeront	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Répondre aux projets éducatifs des établissements scolaires en lien avec le patrimoine mondial	Établissements scolaires	>>>>>
	Accueillir des animations scolaires sur le thème du patrimoine mondial	CEN	>>>>>
Faire de l'association un point focal sur l'environnement Le comité de gestion a proposé la reconnaissance d' "ambassadeurs du bien" dans chacune des tribus et au village, afin de multiplier les messages de sensibilisation sur le terrain et de relayer les problématiques environnementales locales à l'association. Il est également proposé la mise en place d'une cellule de veille qui permettra aux habitants de Ouégoa de prévenir en cas de problème environnemental. Enfin, pour faire de l'association un acteur essentiel en matière de protection de la nature de Ouégoa, elle devra se faire connaître auprès des habitants de la commune. Cette communication permettra aussi de grossir ses rangs pour mener à bien les actions du plan de gestion.	Identifier des référents du plan de gestion dans les tribus et au village	Coutumiers	>>>>>
	Former les ambassadeurs aux problématiques environnementales de la commune	Province Nord	>>>>>
	Structurer une cellule de veille environnementale incluant l'élaboration d'un plan d'intervention en cas de problème environnemental	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Communiquer auprès des habitants de Ouégoa sur la veille environnementale	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Se faire connaître auprès des donneurs d'ordre des travaux et aménagements pour être informés des projets sur la commune	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Faire connaître l'association de gestion aux habitants de la commune	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>

© Province Nord

Objectif à long terme 5 : Les comité et association de gestion sont autonomes et performants dans la préservation du bien inscrit

Association et comité de gestion sont les principaux moteurs dans la gestion du patrimoine mondial de la zone de Ouégoa. Ils sont directement impliqués dans la prise de décision, la mise en œuvre et l'évaluation des actions visant à préserver le bien inscrit. Leur efficacité dans la bonne mise en œuvre du plan de gestion dépendra du développement de leurs compétences (au travers de formations diverses et d'expériences de terrain) et de leur autonomie, technique comme financière.

Objectifs de plan	Actions	Pilotes des actions	2017>2021
Développer l'autonomie du comité et de l'association de gestion Cette étape préliminaire est fondamentale à la bonne exécution des missions du comité et de l'association de gestion.	Installer l'association dans des locaux fonctionnels	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Créer une adresse mail pour l'association et identifier une personne qui sera chargée de sa consultation	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Se munir du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'association	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	S'informer des résultats de l'étude sur les mécanismes de financement des actions de gestion environnementale	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Assurer le suivi du plan de gestion	Province Nord	>>>>>
	Recruter un animateur pour l'association	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
Renforcer les performances du comité et de l'association de gestion L'efficacité du comité et de l'association de gestion repose sur une bonne connaissance du fonctionnement associatif, de ses capacités de financements, et d'une gestion adaptée des projets menés. Ces aspects seront traités lors de formations organisées par le CEN. Un encadrement de l'animateur de l'association est prévu, par les agents provinciaux ainsi que par le bureau de l'association.	Assurer le suivi comptable de l'association	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Assurer l'encadrement de l'animateur par le bureau de l'association	Patrimoine Mondial de Ouégoa	>>>>>
	Assurer l'encadrement technique de l'animateur de l'association	Province Nord	>>>>>
	Former des membres de l'association à la gestion d'une association	CEN	>>>>>
	Former des membres de l'association à la gestion de projets	CEN	>>>>>
	Former des membres de l'association à la recherche de financements	CEN	>>>>>
	Inscrire l'association de gestion en association d'intérêt provincial	Province Nord	>>>>>

© Province Nord

Da nye Kôzo mwa nee ?

- Petooli ni association Patrimoine Mondial de Ouégoa
- Kapemi nonom mani hinepuu
- Zage ni mheno nyama mani Jaale êgu
- Jaale ni association jiwa xa ne mwa nooli kôbwe taa nobon na bwa bwedoo
- Téén mani téén jiwa lââ mwa ne zage ni bwedoo
- Thu comuni wodo iyââ cu mwa hôboe bwedoo

Da e ma nemaru liac ?

- Pwac me ac yague
- Liva me ja taarva
- Maolep ija ka, Tchomoen kanyene
- Pwemwaja wadoja
- Yeeninau
- Ole pwalu liac

Que pouvez-vous faire pour aider ?

- Rejoignez l'association Patrimoine Mondial de Ouégoa
- Apportez votre point de vue
- Participez aux actions de gestion, faites passer le mot
- Signalez à l'association toute dégradation du patrimoine naturel
- Préservez l'environnement au quotidien car chaque geste compte
- Éduquons-nous à préserver la nature

Contact

Service des Milieux et des Ressources Aquatiques de la province Nord
Hôtel de la province Nord - BP 41 - 98860 Koné - Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 47 72 39 - Télécopie : +687 47 71 35
E-mail : ddee@province-nord.nc

© RAubry